

Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du vendredi 26 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six mai l'assemblée régulièrement convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de Laurent GAUBIAC.

Présents : 8

Sont présents: Laurent GAUBIAC, Christian ROCHETTE, Cédric SCHMITTER, Valérie ATTOUI, Patrick BOYER, Didier CAZALIS, Corine LESTEVEN, Bernard SOUYRIS

Votants: 8**Représentés:****Excuses:** Géraldine CHASSAING, Olivier HEYER**Absents:****Secrétaire de séance:** Corine LESTEVEN**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 avril 2023, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 6 avril 2023.

2. DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE BUDGET M49

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite au courrier reçu des services de la légalité de la Préfecture du Gard, à l'article 022 des dépenses imprévues lors du vote du budget du service d'assainissement, le montant provisionnait est trop important comme noté ci-dessous, il est donc nécessaire de délibérer pour faire une décision modificative.

Prévisions

022 dépenses imprévues : 3382.61 €

Modifications

- 546.05 € au 022 dépenses imprévues
- + 546.05 € au 678 autres charges exceptionnelles

022 dépenses imprévues: 2839.56 €

678 autres charges exceptionnelles 1546.05 €

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les modifications ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à passer les écritures afférentes.

3. INFORMATIONS DU MAIRE**Spectacle de Noël**

Monsieur Cédric SCHMITTER informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé à la compagnie "Pas de Lèse Art Spectacles" pour un spectacle de Noël pour les enfants, Le devis s'élève à 628 € TTC, frais de transport compris disponible pour le 9 décembre 2023, durée environ 1h15

A l'issue du conseil municipal, la Société INKY présente aux élus le projet agrivoltaïque.

Séance levée à 19h03

Le Maire

Laurent Goubiac

